



**Association Pension de famille
à Bauer-Thermopyles-Plaisance**
15, rue de Plaisance - 75014 Paris
<http://maisondesthermopyles.fr>
01.53.90.45.27 / 06.24.26.28.59

« Maison des Thermopyles » Rapport d'activité 2015

Présenté lors de l'Assemblée générale annuelle, le 9 avril 2016



Repas à la pension de famille

1. LA MAISON DES THERMOPYLES EN TROIS MOTS	p. 3-4
Historique et fonctionnement Les personnes accueillies	
2. SYNTHESE DU BILAN DE L'ANNEE	p. 5-6
Le positif Les difficultés	
3. FONCTIONNEMENT	p. 7-13
Les acteurs Le conseil d'administration et le bureau Le couple d'hôte : missions complémentaires sur un même terrain d'action Les résidents : composition du peuplement et mouvement Les bénévoles – Lien avec le conseil d'administration – Les ami-e-s de la maison La vie collective Participation Les actions menées : convivialité ouverte sur l'extérieur et auto-gestion guidée Activités culturelles de quartier : accueillir, sortir ensemble, se rencontrer L'accompagnement individuel des résidents	
4. PARTENARIATS ET TRAVAIL EN RESEAU	p.13
Partenariat institutionnel Partenariat de quartier	
5. GESTION LOCATIVE SOCIALE	p. 14
Les redevances La gestion de l'immeuble	
6. OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR 2016	p. 15

1 LA MAISON DES THERMOPYLES EN TROIS MOTS

Historique et fonctionnement

Créée dans le sillage de l'association *Urbanisme et démocratie*, la Maison des Thermopyles a émané d'une mobilisation associative du quartier et est gérée, depuis son ouverture en juin 2012, par des habitants qui se sont constitués en association 1901.

La Maison des Thermopyles est une pension de famille qui s'inscrit dans les valeurs de la circulaire cadre du 10 décembre 2002 (faisant suite à l'appel à projet de 1997) et de la charte des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées. Elle propose un logement durable dans un immeuble de taille humaine à des personnes d'horizons divers et qui n'ont pas accès au logement classique pour des raisons de précarité et d'isolement.

Agréée par la DRIHL pour « Intermédiation locative et gestion sociale » et dans le cadre de la prévention des expulsions et l'insertion des personnes vulnérables, la pension de famille accueille 20 personnes (dont 3 couples) dans des studios entièrement équipés de type T1 (17 à 20m²), T1Prime (20 à 27m²) et T1bis (30m²).

Deux grandes salles communes (salon et cuisine collective) accessibles en permanence et équipées d'un accès Internet en libre-service permettent aux habitants de se retrouver et de participer à des animations socio-culturelles. Ces activités s'articulent autour des participations collectives (repas, récupération alimentaire, ménage, entretien, rangement et bricolage, jardinage, récupération d'objets et réparation de vélos).

L'accompagnement par un couple d'hôte permet d'instaurer une relation de confiance propice à combattre les stratégies de renoncement des personnes souffrant de l'exclusion et de l'isolement. La notion de proximité de quartier avec implication directe de nombreux habitants voisins est essentielle (repas avec les administrateurs, bénévolat autour de la cuisine, informatique, sorties culturelles et fêtes de quartier).

Pour compléter l'apprentissage de la sociabilité, et créer des repères temporels, des ateliers sont proposés. Ils sont animés soit par des intervenants bénévoles (cuisine, vélo, jardinage, Do-It, Karaoké) soit par des intervenants professionnels (théâtre, sophrologie). Nous organisons également un à deux séjours de vacances annuels.

Les personnes accueillies à la pension de famille « Maison des Thermopyles »

La Pension de famille accueille des personnes seules ou en couples sans aucune discrimination, dans le respect de l'autre, le droit à la différence, la dignité, et la liberté fondamentale de chacun, quels que soient sa situation, son état physique, psychique et social.

Sans exiger un projet précis d'insertion d'entrée de jeu, elle accueille prioritairement des personnes adultes seules, hommes ou femmes, âgées de plus de 25 ans, qui ont pour point commun de ne pas (ou de ne plus) trouver leur place dans une autre structure d'hébergement ou de logement, ou qui ne souhaitent pas y demeurer durablement. Plus précisément ce sont des personnes

- percevant des ressources faibles ou précaires, qui ne dépassent pas les plafonds PLA-I, équivalents aux minima sociaux (Revenu de solidarité active, Allocation d'adulte handicapé, Allocation de fin de droits, Salaire d'insertion, Allocation de solidarité aux personnes âgées...)
- très désocialisées, qui ont connu la rue, les logements de fortune ou des passages multiples dans les centres d'hébergement d'urgence et temporaire et qui acceptent d'être accompagnées,
- qui pourraient souffrir d'isolement dans un logement classique,
- qui ont souffert d'une dépendance toxicologique et qui sont stabilisées après une post-cure,
- qui souffrent d'une fragilité psychologique et/ou psychiatrique mais qui sont stabilisées et inscrites dans un programme de soins et d'accompagnement pluridisciplinaire.



Préparation du buffet pour le Karaoké

2. SYNTHÈSE DU BILAN DE L'ANNÉE

Le positif :

Notre collectif de résidents a mûri et l'organisation du fonctionnement de la vie collective nécessite moins d'actes de médiation par les salariés. Certains conflits et actions sont gérés en autonomie, de la sorte à ce que le comité des résidents ne se réunit plus de façon hebdomadaire. Depuis début 2016, le comité des résidents se réunit tous les deux mois en plénière avec le conseil d'administration et le couple d'hôte pour débattre des questions de fond.

A l'issue de la troisième année de démarrage, **l'équipe dirigeante (direction et CA) affirme plus de sérénité dans la gestion**. Cela prouve la pertinence du projet social tel qu'il était conçu en amont de l'ouverture ainsi que son adaptation au public accueilli.

Le lien avec le quartier se renforce et l'engagement des bénévoles se révèle pérenne. Les ami-e-s ne font pas que passer. Clé de voûte du projet, cette participation des habitants de quartier témoigne d'une bienveillance et solidarité à l'égard des personnes accueillies qui restent fragiles malgré les apparences de ce beau lieu de vie privilégiée. Des rencontres se poursuivent avec les habitants de la pension de famille de la rue de la Gaîté.

Les liens que nous avons tissés dans nos réseaux sont stables (Fondation Abbé Pierre, Unafo, Fnars) et les échanges permettent de se sentir appartenir à une communauté qui défend les mêmes valeurs à savoir accueillir les personnes très éloignées du logement de droit commun.

Renforcement des partenariats professionnels parisiens (avec le SIAO et la « Coordination des pensions de famille parisiennes ») et **très bon fonctionnement des partenaires professionnels du quartier** (SSDP, Cap 14, Hôpital Sainte-Anne et CMP, Cabinet médical Olivier Noyer, Hôpital Cochin, Hôpital Saint Joseph) autour des situations accompagnées.

Nos difficultés :

Habitat alternatif semi collectif avec accompagnement par un couple d'hôtes, les pensions de famille donnent à voir l'état de la précarité en France. Il fait partie du travail d'accompagnement de veiller à ce que le lien avec le droit commun ne se rompe pas. Cette année, ce travail là est devenu plus dense. **Les principaux problèmes rencontrés s'expliquent par l'endurcissement des conditions d'accueil dans les structures de droit commun ou de service public (délais très longs de traitement des demandes d'aides spécifiques ou de recours, accueil au guichet vécu comme improductif, sentiment d'impuissance face à l'administration ...)** Alors que la structure ne connaissait pas d'impayés grâce à une APL-Foyer forte garantissant un reste à charge très bas pour nos résidents, l'année 2015 a été celle des premiers impayés – en raison de ruptures de versements d'APL ou de RSA. Ceci pour des raisons de dysfonctionnements structurels dans les relations avec la Caisse d'allocation familiale qui est perçue comme moins aidante qu'auparavant. Nous avons le sentiment que les risques sont reportés sur les gestionnaires et avons dû fournir davantage d'effort pour accompagner plusieurs ménages par rapport à des ruptures de versement d'allocation - même pour les plus autonomes de nos résidents. Le délai pour réouvertures des droits étant

en moyenne de six mois, l'association gestionnaire est obligée d'avancer les frais et de redoubler d'efforts pour soutenir les ménages afin d'éviter leur décrochage. Nous réfléchissons avec nos partenaires à un système efficace d'alerte pour aider les ménages à mieux anticiper les évolutions de leurs ressources.

En tant que gestionnaire nous nous devons de faire remonter à nos tutelles à quel point certains ménages sont exposés à des difficultés qui les précariseraient totalement s'ils n'étaient pas protégés par le logement accompagné. Dans ce sens, en temps de crise économique, être relogé dans le droit commun peut être pour certaines personnes un véritable risque car les répercussions d'un long parcours à la rue ou d'une expulsion locative se ressentent sur le très long terme, que ce soit sur le plan psychologique ou matériel.



Table ouverte avec les ami-e-s d'Urbanisme et démocratie

3. FONCTIONNEMENT

Les acteurs

Le conseil d'administration et le bureau de l'association

Le conseil d'administration de l'association dirige le fonctionnement de l'association et embauche un couple d'hôte. Il est composé des membres élus par l'assemblée générale annuelle des adhérents de l'association et élit en son sein le bureau de l'association. Les membres du CA interviennent à la Maison des Thermopyles pour encadrer les salariés et les soutenir dans l'exercice de leur mission. Par ailleurs, ils rencontrent les habitants de la maison dans le cadre de repas réguliers et autres temps conviviaux afin de construire et entretenir un lien en tant que « voisin ».

Le couple d'hôte : des missions complémentaires sur un même terrain d'action

La gestion et l'animation de la maison sont confiées à un couple d'hôte qui assure l'accueil et l'accompagnement des habitants. A la Maison des Thermopyles ce couple d'hôte est composé d'une directrice (hôte responsable) et d'un hôte de pension de famille.

La directrice partage son temps entre les tâches liées à la gestion administrative, de gestion locative sociale et les tâches d'hôte à proprement parlé. L'hôte se concentre sur l'accueil et l'accompagnement, mais participe à certaines tâches administratives.

Mettant en œuvre des actions complémentaires sur un même terrain avec les résidents, le couple d'hôte poursuit une mission de relation plutôt qu'une mission d'accompagnement social global. Dans une grande proximité avec les résidents, un travail social alternatif peut se mettre en œuvre. A l'intérieur du cadre institutionnel posé par les documents règlementaires (projet associatif, projet social, règlement intérieur des résidents, titre d'occupation), de nombreux temps informels visent à instaurer et consolider le lien de confiance essentielle à mettre en mouvement d'éventuels freins à l'évolution des situations de vie encore marquée par la précarité.

Les résidents

Composition du collectif et mouvement

Le collectif des vingt résidents est mixte au niveau des genres, des âges, des parcours de vie. Ce brassage créé une diversité sociale sollicitant la capacité d'être tolérant, un véritable apprentissage du vivre ensemble s'opère à travers la dynamique de groupe. Les valeurs comme l'entraide ou la solidarité sont mises en avant dans le projet associatif au détriment de l'entre soi ou de l'individualisme. Les tensions et clashes liées à la diversité de l'autre sont moins nombreux aujourd'hui puisque le collectif est stable. Il y a en effet très peu de mouvement en raison de la durabilité de l'accueil (un départ par an). Cette durabilité se révèle plus que pertinente car on laisse la possibilité aux résidents d'évoluer à travers les phases classiques de dynamique de groupe : autonomisation et responsabilisation émergent naturellement dans cette véritable communauté de vie.

Répartition des âges, ressources, mouvement

Répartition des âges

	2015	2014	2013	2012
25 à 34 ans	1	0	1	1
35 à 39 ans	2	3	2	4
40 à 55 ans	5	6	6	5
56 à 60 ans	4	4	6	5
61 à 70 ans	8	7	6	6

Ressources

	2015	2014	2013	2012
Salaire (contrat emploi aidé, CDD)	2	2	1	1
Formation rémunérée	0	0	2	
ASS	1			2
Revenu de solidarité active	7	6	7	6
AAH/Pension d'invalidité	6	8	6	6
Retraite CNAV / ASPA	3	3	3	4
Sans ressources (en couple)	1	1	1	1

Arrivées et départs

1 départ fin 2014, 1 arrivée en janvier 2015.

Arrivées de	2015	2014	2013	2012
Sans logement	1			1
Expulsion locative				2
Hôtel meublé			1	3
Centre d'hébergement temporaire (studio)		1		2
Centre de stabilisation			2	2
Hébergement par des tiers				3
Centre d'hébergement d'urgence		1		5
Structure de soins psychiatrique				2

Départ vers	2015	2014	2013	2012
Décès			1	
Centre d'hébergement Province			2	
Hébergement par tiers		1		
Logement social (Accords Co)		1		
Logement privé (Province)		1		

Les bénévoles

Plusieurs bénévoles interviennent régulièrement à la Maison des Thermopyles. Ils sont adhérents de l'association et habitants du quartier, pour la plupart actifs à la pension de famille depuis les origines. La proximité avec le quartier trouve ici tout son sens et l'engagement des bénévoles est pérenne dans le sens qu'ils sont engagés pour la plupart depuis la création de l'association avant l'ouverture. Le lien de voisinage qui s'instaure entre les bénévoles (habitants du quartier) et les résidents (habitants de la maison) participe à restituer un sentiment d'appartenance aux personnes qui ont connu l'exclusion.

Les activités qu'ils animent avec les habitants de la maison sont :

- Jardinage / Compostage avec Patrick qui apporte expertise et savoir-faire aux jardiniers amateurs. Il crée également un lien vers l'extérieur avec des conférences sur la permaculture (Jardin potager en Ville) qui sont ouvertes à toutes et à tous et qui se déroulent à l'association Florimont au Château ouvrier ;
- Atelier cuisine le mardi avec Marie-Anick : lors de ce temps régulier, on prépare ensemble un déjeuner avec ce qu'il y a ;
- Atelier cuisine le vendredi avec Saskia : on trie les légumes récupérés à la Biocoop afin de mieux les conserver et sont préparés des plats pour tout le monde à se servir pendant le week-end ;
- Atelier vélo et ballade en vélo avec Jean-Pierre : des vélos récupérés ou que des voisins nous donnent sont réparés, on découvre Paris à vélo, parfois avec des voisins ;
- Atelier journal avec Alain : suite à une idée qui a émergé à l'assemblée générale l'année dernière, un premier bulletin de la Maison des Thermopyles a été publié et diffusé aux adhérents. Le numéro 2 va suivre. L'objectif est de faire connaître des aspects de la vie de la maison, de donner l'occasion aux habitants de la maison de s'exprimer mais aussi à d'autres associations, amies de la pension de famille.

La vie collective

Le défi de la diversité

Depuis l'ouverture en 2012, le collectif a levé un véritable défi : celui du vivre ensemble dans la diversité des parcours de vie. De nombreuses personnalités fortes ont réussies à trouver un équilibre et la collectivité fonctionne, non pas sans heurts mais dans des rapports civilisés.

Le couple d'hôte veille à ce que chacun puisse s'exprimer, être entendu. Présent et disponible, il facilite le lien entre les personnes, régule les conflits, introduit une pédagogie du bien vivre ensemble, en proposant de nombreux temps de médiation et de réunions collectives. L'équipe tente de mettre en place une auto-gestion guidée où l'implication active des résidents dans le fonctionnement est très fortement valorisée.

Participation

La grande majorité des résidents participe aux tâches collectives. Nous constatons une excellente participation pour tout ce qui est préparation des repas, courses, économat du ménage, bricolage, jardinage, compostage et gestion des déchets, accueil des invités. En revanche, le ménage, corvée censée se répartir équitablement entre toutes et tous, reste perçu par certains comme une activité parmi d'autres : un tiers ne participe pas au ménage. Faut-il imposer une participation financière imposée aux réfractaires du ménage ?

Le rythme des réunions collectives a évolué : ainsi, la réunion des résidents était hebdomadaire la première année, puis mensuelle. Depuis début 2016, nous réunissons tous les deux mois les résidents et le

CA (la réunion est ouverte à tous les résidents) pour débattre des problèmes repérés (ménage, organisation et évolution des activités liées à la cuisine et au jardin, voyages, ...)

Les actions menées : convivialité ouverte sur l'extérieur et auto-gestion guidée

La vie dans la maison se déroule autour des espaces collectifs (salon, cuisine, terrasse, hall d'entrée) accessibles en permanence et des logements. Ainsi, les résidents s'organisent selon leur rythme, choisissent librement d'investir les temps collectifs ou pas. Le choix de rester tranquille chez soi est toujours respecté. Ainsi d'aucuns se retrouvent autour d'un café dans la cuisine collective le matin, pour une causette dans le salon commun l'après-midi, pour regarder un match ou une émission à la télévision. Aux beaux jours, le nombre de repas collectifs augmente car la terrasse et le jardin invitent à s'y installer, de nombreux repas sont organisés spontanément durant la semaine et le weekend. Des bénévoles (adhérents voisins et amis) passent, spontanément ou parce qu'ils répondent à une invitation. Lors des temps conviviaux (repas, apéritif, goûter), les résidents deviennent à leur tour accueillants et font preuve d'un grand sens d'hospitalité dans une maison bien tenue.

Diverses activités planifiées et régulières (Cuisine, Vélo, Jardinage, Photo, Do-In, Karaoké) posent des temps fixes et - outre la convivialité que cela génère – permettent de retrouver des repères temporels aux personnes dépourvues d'activité professionnelle régulière.

La diversité s'exprime aussi dans les habitudes alimentaires. C'est pour cela que la cuisine collective est le cœur de la maison. De nombreux débats sont liés à la gestion de la nourriture (récupération d'invendus à la Biocoop Catalogne deux fois par semaine) et de leur partage, gestion, conservation, préparation. Cette année, nous avons beaucoup avancé dans la lutte contre le gaspillage, nous préparons des repas collectifs peu coûteux. Ceci en lien avec une amélioration des techniques de compostage et la gestion du potager en introduisant des principes de permaculture en lien avec les jardins partagés des environs.

Activités culturelles de quartier : accueillir, sortir ensemble, se rencontrer

De par sa situation géographique, la pension de famille est située en plein cœur du quartier Thermopyles avec ses nombreuses fêtes. Leur régularité (quatre fêtes de rue organisées par Urbanisme et démocratie) donne des repères fiables durant l'année et les temps de rencontres avec les voisins « en bas de chez soi » sont un véritable vecteur d'intégration sociale. La pension de famille participe (confection de crêpes à la Crêpes party en mars, vente de frites à la Fête des Thermopyles en juin, participation à la buvette au ciné en plein air du mois de septembre et repas chaud servi à l'équipe de bénévoles qui installe le Bazar de Noël).

2015 fut l'année d'une plus grande ouverture sur l'extérieur. Sortir au café associatif, faire un tour de vélo, pique-niquer dans un jardin public, aller au cinéma, au concert, au musée ou au théâtre – autant d'activités pour se divertir, partager de bons moments. Nos sorties culturelles sont ouvertes aux adhérent-e-s et ami-e-s du quartier et aux autres pensions de famille, du quartier et au-delà. Quelques belles occasions cette année pour accueillir un événement (projection de film au salon) ou sortir ensemble. On peut citer les soirées *Karaoké* qui ont lieu au Centre d'animation Vercingétorix. Ouvert à toutes et tous, elles permettent aux habitants de Pernéty/Plaisance de rencontrer les résidents de la Maison des Thermopyles, de partager de bons moments à l'extérieur. Les ateliers photo animés par l'APC à la pension de famille, la sortie au Musée de l'Art moderne (avec le quartier et une Pension de famille d'Alfortville), le repas de Nouvel An (lecture de texte de notre résidente Daisy au Café Moretti suivie d'une table d'hôte ouverte au quartier à la pension de famille).

Atelier théâtre

Citons ici également l'atelier théâtre qui existe maintenant depuis trois ans. La troupe, accompagné par un metteur en scène professionnel de la Compagnie Babylone, est dorénavant accueilli dans une salle du Centre d'animation Marc Sangnier ce qui facilite son ouverture sur l'extérieur. Après une première représentation (« L'île aux Fous », spectacle donné dans la salle de l'ACSEMD en septembre dernier devant un public du quartier, le groupe est prêt à intégrer des amateurs à l'aventure.

Sorties et séjours vacances

Nous avons participé au festival « C'est pas du Luxe » qui s'est déroulé à Apt dans le Vaucluse. Cet événement culturel organisé tous les deux ans par la Fondation Abbé Pierre a pour objectif de donner la parole aux personnes exclues des circuits plus classiques. Intégrer des artistes professionnels au travail des couples d'hôtes en pension de famille, amener les résidents à exprimer leur créativité et faire entendre leur parole – voilà l'objectif de cette expérience bien réussie et qui permet un temps fort de rencontres entre résidents de pensions de famille et Boutiques de solidarité, habitants de la ville et des acteurs contre le mal logement. Il y a deux ans, la participation au festival avait donné naissance à l'atelier théâtre de la Maison des Thermopyles. Cette année, le festival a permis à Daisy de s'inscrire avec ses œuvres artistiques (lecture de textes, peintures) dans un cadre magnifique et valorisant.

Accompagnement des résidents

Pas d'accompagnement social global

La pension de famille ne propose pas d'accompagnement social global, elle offre plutôt aux résidents un cadre qui leur permet de s'inscrire dans un suivi à l'extérieur. L'accompagnement s'articule entre le vivre chez soi et le vivre ensemble, en lien avec un quartier.

Le sens du logement durable et du semi-collectif

Nous avons constaté que cette formule entraîne chez nos résidents une reprise de confiance en soi qui permet de mieux affronter leurs difficultés, de ne pas se laisser abattre durablement par elles. Se relever, développer un rythme de vie où les temps de déprime sont suivis par des temps où l'on ré-émerge, en confiance, porté par le collectif qui permet d'évoluer.

L'accompagnement concerne toutes les difficultés que les résidents peuvent rencontrer. C'est à partir d'un lien de confiance qu'ils ou elles vont solliciter le couple. Cela concerne les démarches d'accès aux droits et le maintien de ces droits, la gestion budgétaire, le retour aux soins médicaux, la mise en place de parcours de soins avec les partenaires, et la mobilisation pour mener une activité, éventuellement vers un emploi. Le couple d'hôte écoute, évalue et accompagne là où la personne en a besoin et met en place le lien vers un tiers le cas échéant.

Charte des pensions de famille

Comme nous le précisons dans notre projet social et comme il est rappelé dans la charte des pensions de famille du réseau des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre : nous proposons un logement durable aux personnes vivant à la Maison des Thermopyles.

« Pouvoir s'installer, choisir de partir.

La pension de famille rend possibles l'installation, la sécurisation, la reprise de confiance et l'envie de faire des projets, chez soi et en société.

Le relogement du résident n'est pas en soi un objectif car il nécessite une confiance retrouvée.

Le départ peut être envisagé quand le résident le souhaite, dans le respect des clauses inscrites dans le titre d'occupation. De la même façon, par son attachement au lieu et sa contribution à la vie du groupe, le résident qui choisit de rester témoigne d'une installation réussie. »

Bénévolat – Lien avec le conseil d'administration - Les ami-e-s de la maison

Les administrateurs et administratrices sont très impliqués dans la vie de l'établissement. Le CA apporte le portage institutionnel indispensable pour l'appui du couple d'hôte.

A la fois en lien avec les résidents lors des temps conviviaux (repas, débats, fêtes), les administrateurs et administratrices ont une bonne connaissance de la vie de la maison et peuvent pleinement exercer leur fonction d'aide à la prise de décision en cas de crise et apporter leur expertise d'habitants dans la réflexion sur l'évolution du projet.



Ballade en vélo jusqu'au Parc de Sceaux

4 PARTENARIAT ET TRAVAIL EN RESEAU

Partenariat institutionnel

- La DRIHL
- Le SIAO Insertion
- La Caf de Paris
- Le Service social départemental de Paris 14^e
- Le Centre médico psychologique du centre hospitalier Sainte-Anne
- L'association Cap 14
- Le Cabinet médical Olivier-Noyer
- Pierre Eyguesier, Psychanalyste et philosophe
- La Coordination des Pension de famille parisiennes et les pensions de l'arrondissement
- Le réseau des pensions de famille de la Fondation Abbé Pierre
- La mairie du 14e et notamment les membres du réseau précarité

Réseau de pensions de famille voisines et « Coordination parisienne »

Partenariat de quartier

- L'association « Urbanisme et démocratie » et le jardin partagé de la rue des Thermopyles
- Le café associatif « Moulin à café », place de la Garenne
- L'association « Florimont », place Marcel Paul
- Le jardin partagé « Lapin ouvrier », place de la Garenne
- Le jardin partagé de la rue des Thermopyles
- L'épicerie sociale « le Marché solidaire », rue de l'Eure
- La Régie de quartier « Flora Tristan », rue Maurice Bouchor
- Le Conseil de quartier Pernety
- L'association « Diapason »
- L'association « Et Mouvance »
- La Biocoop, place de Catalogne
- Les Centres d'Animation Vercingétorix et Marc Sangnier



Fête des Thermopyles (photo : Catherine Griss)



Festival C'est pas du luxe...



Exposition de peintures de Daisy Le Dez à Apt...



...un air de vacances.

5 GESTION LOCATIVE SOCIALE

Les redevances

La pension de famille comporte 17 studios pour 20 lits en PLAI dont 11 T1 Prime, 5 T1 et 1 T1Bis. En tant que gestionnaire, nous nous sommes engagés auprès des financeurs réservataires (Etat, Ville, Région Ile de France) à appliquer les redevances telles que figurant dans les tableaux ci-après.

Redevances et reste à charge 2015

Type et surface du logement	Total redevance 2015**	Reste à charge après aide à la personne (estimation)
T1 17m ² (personne seule, RSA, ASS, AAH, contrat aidé + RSA)	€	-€ APL = € reste à charge
T1' 23m ² (personne seule AAH)	€	- € APL = € reste à charge
T1' 26m ² couple (RSA, AAH, ASS, pension d'invalidité)	€	€ APL = € reste à charge
T1bis 30m ² (couple RMI, ASS, AAH, pension d'invalidité)	€	APL= € reste à charge

** plafond de redevances maximales (circulaire loyer février 2015), redevance = équivalent loyer + équivalent charges

Rappel des prestations gratuites ou à coûts réduits

L'association met à disposition une laverie avec des lave-linges et des sèche-linge. Leur utilisation est soumise à une participation financière qui est de 8€ par mois pour un couple et de 5€ pour les personnes seules.

Les résidents bénéficient d'un certain nombre d'équipements gratuits :

- le salon avec une bibliothèque, une télévision, une chaîne Hi-Fi, un lecteur DVD, un ordinateur fixe avec accès Internet et un téléphone fixe avec appels illimités sur les téléphones portables ; nous avons changé d'opérateur et réduit la facture téléphone.
- la cuisine collective avec un four, des plaques de cuisson, un lave-vaisselle, deux réfrigérateurs, une cafetière et une bouilloire électrique ; la vaisselle est à utiliser sur place pour les repas pris en commun mais peut être empruntée ;
- un espace de stockage au sous-sol pour des affaires personnelles ;
- une terrasse et un jardin.

La gestion de l'immeuble

Les relations avec Paris Habitat se sont améliorées. Un gardien disponible, accessible et compétent permet de gérer de manière plus fluide les incidents courants (ascenseur, eau chaude, chauffage, etc).

6 OBJECTIFS ET PERSPECTIVES POUR 2016

- Développer et consolider encore plus nos partenariats avec les services
- Développer les partenariats pour mieux accompagner vers le parc du droit commun
- Approfondir le lien avec le quartier et assurer sa pérennité
- Faire émerger le projet d'établissement à partir de trois ans d'existence
- Aménager le jardin